

## Introduction

Jusqu'au début des travaux de Paul Otlet en Belgique et ceux de l'UFOD<sup>1</sup> en France, la notion de « document » n'était pas encore propre aux Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). En France comme dans la plupart des pays francophones, le mot « document » a été pendant longtemps utilisé comme synonyme de preuve. Tant dis que chez les anglo-saxons (notamment durant le début du XX<sup>ème</sup> siècle et même après les années 1960) il a subi l'influence du mot « information » avec lequel il était souvent confondu (Capuro, Hjørland, 2003).

Ce parcours du document montre l'intérêt que la notion suscite chez les auteurs, justifiant ainsi l'existence d'un nombre important de travaux sur sa théorisation. Si ces travaux tentent d'approfondir les lignes de force tracées par les précurseurs, ils proposent aussi les possibilités d'investir le document au-delà de son aspect technique en le considérant comme un objet social. Il y a donc nécessité d'insister sur ces évolutions en prenant en compte les fonction sociale, scientifique, pédagogique et culturelle du document. Il faut aussi mettre en évidence la dynamique des réflexions mobilisées ces dernières décennies. On peut alors se demander comment une réflexion plus approfondie sur le document permet de mettre en visibilité ces travaux. Plus précisément, comment une revisitation de la notion de document permet-elle la compréhension des recherches mobilisées sur le document depuis l'origine jusqu'à nos jours ?

La recherche de la réponse à cette question nous conduira à adopter un plan de travail articulé autour de trois axes. Dans un premier temps, nous expliquerons la méthodologie de notre réflexion qui se base sur l'analyse du corpus documentaire collecté dans les sources d'information disponibles. Dans un second temps, nous questionnerons le document dans une approche info-communicationnelle qui exige de prendre en compte les réflexions épistémologiques dans le champ disciplinaire des SIC. Et enfin, dans un troisième temps, nous partirons des théories mobilisées sur la question pour comprendre la dynamique des réflexions menées sur la notion ces dernières années.

### 1. Méthodologie de travail

Notre recherche est essentiellement théorique. Elle s'est déroulée dans la période allant du 11 novembre 2023 au 13 mars 2024. Afin de mieux cerner notre sujet de réflexion nous avons jugé nécessaire d'avoir recours à une méthodologie de recherche axée sur l'analyse des données documentaires. Nous avons ainsi accordé

---

<sup>1</sup> L'Union française des organismes de documentation a été créée en 1932 avec pour objectif de mettre en place un projet d'école des techniciens de la documentation, projet présenté par Suzanne Briet. Mais les cours ne commencent qu'en 1945, sous la direction de l'Institut national des techniques de la documentation (INTD). Cf POINDRON Paul, 1963. L'Institut national des techniques de la documentation et la formation des documentalistes en France. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), n°8, p.313-325 [en ligne] URL : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-08-0313-001>



une place importante aux articles de revue et ouvrages généraux publiés en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Cette activité nous a permis d'explorer les sources documentaires disponibles dans les collections de bibliothèques et sur les sites Internet. Les documents collectés ont été traités et analysés pour comprendre la dynamique des réflexions mobilisées autour de la notion de document. Notre méthode de traitement des données s'est inspirée de Jean-Marie De Ketele et Xavier Roegiers (2009) qui ont développé une méthodologie d'étude documentaire axée sur « la nature et la qualité des documents à analyser », « l'objet » et le « but de l'investigation » menée. Ces techniques sont précédées par un examen objectif des documents convoqués en vue de leur meilleure interprétation (Perez, 2004).

## 2. Évolution et conceptions du document

### 2.1. Document : étymologie et ancrage dans les SIC

Du latin *documentum*, le mot « document » est apparu au XVIII<sup>ème</sup> siècle sous la forme plurielle de « *documens* » ou « *documenz* »<sup>2</sup>. S'il est peu utilisé dans les usages durant toute la période du Moyen âge, il gardera néanmoins ses deux acceptions : « *leçon, enseignement* » et « *acte écrit qui sert de preuve* ». Selon Jean-Michel Salün, la seconde acception est juridique et « *fait référence à des titres de propriétés* » (Salün ; 2018). Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'avocat Belge, Paul Otlet (1868-1944), donne la première « définition sérieuse » du mot document dans son « *Traité de documentation* » publié en 1934. Il qualifie le document comme un « *support d'une certaine matière et dimension, éventuellement d'un certain pliage ou enroulement sur lequel sont portés des signes représentatifs de certaines données intellectuelles* » (Otlet, 1934 : p.143). Sa définition laisse apparaître trois critères fondamentaux pour définir le document notamment, sa matérialité (le support), sa dimension (la taille) et l'écriture (les signes). Pour Otlet (1934), tout objet physique susceptible de transmettre de l'information peut être considéré comme un document. Comme types de document, il cite les volumes, les brochures, les revues, les articles, les cartes, les diagrammes, les photographies, les estampes, les brevets, les statistiques, les disques phonographiques et les films cinématographiques.

Ayant repris et retravaillé la définition de Paul Otlet et celle plus loin de L'UFOD<sup>3</sup>, la française Suzanne Briet<sup>4</sup> est revenue sur la notion de document en rappelant ses origines latines qui renvoient à l'enseignement et à la preuve tel que nous avons pu le

<sup>2</sup> Cf SALÜN Jean-Michel. Pourquoi le document importe ? *E-dossiers de l'audiovisuel*. [En ligne] URL : <http://www.ina-expert.com/> (Consulté le 5 mars 2018)

<sup>3</sup> L'UFOD (Union Française des Organismes de Documentation), créée en 1932, est le premier organisme qui a réussi à formuler pour la première fois dans les années 1951 une définition plus ou moins acceptable du document à savoir : « toute base de connaissance fixée matériellement et susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou de preuve » (Briet, 1951)

<sup>4</sup> Suzanne Briet (1<sup>er</sup> février 1894- 13 février 1989) est une des pionnières de la documentation en France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de France où elle participe à faire évoluer le métier de bibliothécaire. Elle développe la conception de document élargie aux objets naturels par l'indexation et le catalogage comme la théorie de l'antilope comme document.

constater précédemment. Elle publie en 1951 un livre de 44 pages intitulé « Qu'est-ce que la documentation ? » dans lequel elle observe le document comme « *tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter, de reconstituer ou de prouver un phénomène physique ou intellectuel* » (Briet, 1951 : 7). Dans le raisonnement de Briet, le document ne se limite pas qu'aux seules représentations écrites, il va au-delà en incluant plusieurs éléments constitutifs tels que les « objets photographiques, les « catalogues d'étoiles », les « pierres d'un musée de minéralogie », les « animaux catalogués et exposés dans un zoo » (Briet, 1951 : 7). La « maman de la documentation » développe une conception du document élargie aux objets naturels qu'elle convoque comme éléments de démonstration (Fayet-Scribe, 2012). L'exemple de l'antilope comme document est une preuve de cette démonstration. Pour elle, une antilope qui court dans la jungle ne peut être considéré comme un document. Cependant, dès lors que l'animal est capturé et placé dans un « zoo comme objet d'étude » avec la possibilité de le cataloguer, il devient systématiquement un « document », en l'occurrence « un document primaire ». Les articles de presse qui seront écrits sur l'animal sont des documents secondaires. On y décèle à ce niveau une dimension événementielle et scientifique du document.

Dans le même sillage, deux jeunes chercheurs universitaires français, Robert Escarpit et Jean Meyriat, membres fondateurs des SIC en France, se sont proposés de conduire d'importants travaux au début des années 1970 sur le passage du document à l'objet. La définition présentée par Robert Escarpit (1991) montre en effet qu'un document est un objet qui contient de l'information, un objet perceptible et palpable, contenant un message qui n'est soumis à aucune contrainte événementielle, mais qui reste marqué par des signes de l'écriture, facilement transportable et multipliable (Escarpit, [1976] 1991 : 123). Par cette définition, l'auteur met en exergue diverses propriétés du document, ainsi que ses caractéristiques fondamentales comme sa transportabilité, son exploitabilité et sa reproductibilité. Le document est ainsi interpellé par la question de la matérialisation (Frayssé, 2013).

Quant à Jean Meyriat (1978), il accorde une attention particulière à la critique du document écrit en introduisant une autre manière de voir le document. Ce qui lui permet d'aboutir à une définition plus extensive du document, celle incluant des supports muséologiques et archéologiques. Il s'agit du document affranchi des signes de l'écriture. L'aspect « matériel » (support) et « conceptuel » (information contenue sur le support) étant étroitement liés, Meyriat définit le document comme « *un objet qui supporte de l'information et qui sert à la communiquer* » (Meyriat, 1978 : 114). Dans la conception de Meyriat, « *s'il n'a pas été créé comme tel, l'objet peut devenir document du fait de celui qui y cherche de l'information, c'est-à-dire, qui lui reconnaît une signification, l'érigant ainsi en support de message* » (Meyriat, 1978 : 115). Cette conception renvoie à l'idée que c'est l'utilisateur qui donne une valeur informationnelle au document. Jean Meyriat introduit la théorie du « document par intention » et par « attribution » pour



différencier les objets qui sont produits au départ pour servir de document de ceux qui sont produits dans un autre but mais qui deviennent objets documentaires grâce à l'intérêt que l'utilisateur leur porte. Il appelle les premiers « documents par intention » et les seconds « documents par attribution », c'est-à-dire qu'« ils deviennent documents à partir du moment où l'on y cherche de l'information » (Meyriat, 1978 : 115). Ici, le rôle de l'utilisateur est primordial. Le document prend une dimension sociale qui renvoie à la construction et à la réception sociale de tout objet censé devenir un document. Cela étant posé, nous tentons maintenant d'appréhender le document selon les auteurs anglo-saxon.

## ***2.2. Le document dans l'espace anglo-saxon : un défi de contextualisation pour les chercheurs nord-américains***

Dans l'espace anglo-saxon notamment aux Etats-Unis, le document a connu une mutation profonde au début du XX<sup>ème</sup> siècle où il connaît un basculement rapide vers le mot « information » (Capuro, 2003). Hubert Fondin (2005) est l'auteur qui rappelle avec précision cette mutation. Il soutient que la documentation, à travers le « document, est l'activité principale qui fut sollicitée au début du XX<sup>ème</sup> siècle pour répondre au phénomène d'« explosion documentaire ». De 1945 à 1955, la notion *Information Retrieval* est introduite par l'américain Calvin Mooers comme néologisme pour désigner la « récupération organisée des documents pertinents ». De même, on assiste à l'apparition de l'expression *Information scientifique et technique* durant la période d'après-guerre. Le mot documentation fait son apparition dans les revues des sciences de l'information alors que le concept « traitement de l'information » était déjà en plein envol. Les innovations apportées dans la recherche et la diffusion des documents en entreprise et dans l'enseignement revalorisent l'activité documentaire. Progressivement, la documentation se positionne au premier plan dans l'organisation et la promotion de l'information économique. Avec le développement de l'informatique, il apparaît la nécessité d'associer le document à l'ordinateur pour donner une nouvelle orientation à l'objet. Ceci suscite l'abandon progressive des mots « documentation » et « documentalistes » au profit de l'expression *Information Retrieval* (IR) qui devient quelques années plus tard « *Information science* », c'est-à-dire la discipline scientifique qui aura pour objet d'étudier le document. Ce basculement rapide de « document » vers l'« information » aura des influences particulières dans certains pays de l'Europe. Il s'agit par exemple des Anglais qui, partageant les mêmes valeurs linguistiques que les Américains, utilisent l'expression *Information scientist* qui comprend les bibliothécaires et les documentalistes. En effet, depuis la fin des années 1990, et à partir des travaux de Michael Buckland précisément, la tendance à « réintroduire » le document en science et en pédagogie est de plus en plus fréquente dans l'espace anglo-saxon. Michael Buckland est professeur émérite à UC Berkeley School of Information (Etats-Unis) et Co-directeur d'Electronic

Cultural Atlas Initiative. Il publie deux articles majeurs fréquemment cités dans les travaux en SIC en 1991 et 1997. L'article « *Information as Thing* », publié en 1991<sup>5</sup>, est celui qui introduit sa réflexion sur le lien entre le document et l'information. Elle s'est poursuivie en 1997 dans « *What is a document ?* », ainsi que tant d'autres textes publiés avant cette date tels que *Library services in theory and context* (1983) ou encore *Redesigning Library and Information system* qui suscitèrent un intérêt particulier pour les chercheurs en SIC en raison de leurs tendances à recontextualiser le document comme un objet d'information et de recherche dans l'espace anglo-saxon. Selon Michael Buckland (1991), chaque dispositif informationnel a trait à un objet précis. Il convient donc de distinguer les informations traitées par les systèmes d'information de celles traitées par les bibliothèques et les musées qui sont des objets « physiques. Buckland nomme information tout ce qui est données (« data »), textes (« text ») et documents (« documents ») et il nomme « document », tout ce qui conviendrait le mieux pour décrire des objets physiques dominants dans les archives, les bibliothèques et les bureaux, tels que les papiers, les lettres, les livres, les périodiques, les manuscrits et tout autre type de document en microforme ou en version électronique (Buckland, 1991 : 353).

En publiant « *What is a document ?* », Michael Buckland se fixe pour objectif de permettre aux auteurs anglo-saxons de découvrir les travaux précurseurs réalisés sur le document parmi lesquels ceux de Paul Otlet et Suzanne Briet<sup>6</sup> occupent une place importante. Il réussit à mettre en évidence les dimensions variées du document développées dans les écrits de plusieurs auteurs de premier plan : document comme preuve physique (« *physical evidence as document* ») de Suzanne Briet ; document comme objet matériel (« *objets as document* ») de Paul Otlet ; document dans la dimension spirituelle (« *A spiritual dimension to documents* ») ; document dans la dimension métaphysique (« *Micro-trough on flat surface* ») de Ranganathah ; et document dans la dimension culturelle développée par Ames (1985), Kaplan (1994) et Pearce (1990). On peut aussi souligner les travaux relativement récents de Gier Grenersen (2016)<sup>7</sup> et de Tim Gorichanaz (2016)<sup>8</sup> considérant le paysage en tant que document.

---

<sup>5</sup> BUCKLAND Michel, 1991. *Information as Thing*. *Journal of the American Society for Information Science*, 42, 5, p.335.

<sup>6</sup> Tel que la réflexion sur l'antilope naturalisée comme document physique de Suzanne Briet évoqué précédemment qui marquera l'attention de nombreux auteurs anglo-saxons parmi lesquels Bernd Frohmann (2008) exprimera toute sa reconnaissance à Buckland de les avoir permis de découvrir ces précieuses réflexions épistémologiques sur le document. « *Thanks to Buckland (1991) and Boyd Rayward (2007), we are familiar with Otlet's and Briet's conceptions of documentation, according to which things – physical objects, such as antelopes* » (Frohmann, 2008: 297)

<sup>7</sup> GRENERSEN Gier, 2016. *Journal of documentation*, vol.72, n°06, p.1181-1196.

<sup>8</sup> GORICHANAZ Tim, 2016. *Document phenomenology: a framework for holistic analysis*. *Journal of documentation*, vol.72, n°06, p.1114-1133.



### 3. Le document comme objet de réflexion scientifique

En 1934, Paul Otlet employait le terme « documentologie » pour nommer les « sciences du livre et de la documentation »<sup>9</sup>. Resté pendant longtemps dans l'oubli après son auteur<sup>10</sup>, il sera repris et retravaillé dans les années 1980 par Jean Meyriat qui, dans un article publié en 1981, dresse le constat. L'auteur déplore l'absence d'une réflexion sérieuse sur la notion et pointe du doigt les divergences qui l'ont caractérisée durant des années : « *on emploie parfois depuis quelques années le terme documentologie pour désigner ce domaine de la connaissance ou une matière d'enseignement. D'autres contestent ce terme. Il ne figure d'ailleurs pas dans Terminology of documentation publié en cinq langues en 1976 par l'Unesco, ni dans la norme française Z40-001, Vocabulaire de l'information et de la documentation, diffusé en 1979. On remarque aussi qu'il n'a pas d'équivalent dans les langues étrangères les plus répandues si ce n'est parfois en espagnol* » (Meyriat, 1981 : 153).

Dans sa démarche épistémologique, Paul Otlet (1934) avait déjà trouvé la nécessité d'unifier les sciences de l'écrit autour d'une « bibliologie commune » qu'il nomma « *science générale embrassant l'ensemble systématique classé des données relatives à la production, la conservation, la circulation et l'utilisation des écrits et des documents de toutes espèces* » (Otlet, 1934 : 8). Les notions de « production », « conservation », « circulation », « utilisation » et d'« écrits » souvent employées par Otlet trouvent une place de choix dans les travaux développés par Robert Estivals (Estivals, 1978) sur la Bibliologie<sup>11</sup>. La « Petite Anthologie francophone de la bibliologie »,<sup>12</sup> publiée en 1993 dans *Schéma et Schématisation*<sup>13</sup>, explore les notions de base des sciences bibliologiques. Son travail annonce une perspective de publication d'une « encyclopédie internationale de Bibliologie » (Estivals, sd) consacrée aux sciences de l'écrit. Si la documentologie n'aura rien perdu à « *s'alléger d'un répertoire bibliographique universel que l'univers entier a traité de chimère et qui n'offrait pas un intérêt comparable au plus localisé des catalogues collectifs* » (Briet, 1951), le répertoire bibliographique universel (RBU) qu'elle contribue à concevoir est fortement soutenu par l'Unesco et par Google.

Sous la plume de Jean Meyriat (1981) donc, la documentologie connaîtra une évolution épistémologique et prendra la dimension d'une « science » qu'il définit comme le «

<sup>9</sup> OTLET Paul, 1934, *op cit.*

<sup>10</sup> Paul Otlet lui-même utilise fréquemment les mots bibliologie et documentation pour désigner la nouvelle science qu'il veut fonder au lieu de la bibliologie (Estivals, 1993).

<sup>11</sup> On pourrait s'attarder sur ce point pour préciser que c'est Robert Estivals qui, dans les années 1970, a donné à la bibliologie la forme d'une science de l'écrit et de la communication écrite (Estivals, 2006)169. Pour ce faire, il a choisi de repartir aux sources profondes de la bibliologie pour creuser dans des écrits divers les concepts liés à la bibliologie tout en les adaptant pour qu'ils soient utilisables en science de l'information et de la communication

<sup>12</sup> ESTIVAL Robert, 1993. Petite Anthologie francophone de la bibliologie, Revue Schéma et Schématisation, n°39.

<sup>13</sup> *Schéma et Schématisation : revue internationale de bibliologie* est fondée en 1967 avec pour vocation principale de publier les travaux sur la bibliologie considérée comme la science de l'écrit et de la communication. Voir : <http://www.aib.ulb.be/ssb.html>

*discours scientifique sur les documents* » ou « *science de la documentation*<sup>14</sup> » (Meyriat, 1981). Il tentera donc de tirer la documentologie de l'oubli pour la replacer au centre des études sur le document où elle connaîtra des « avancées significatives » avec de nombreuses recherches réalisées sur « l'écrit et le document » (Couzinet, 2014 : 5). La documentation désignant à la fois un « ensemble de documents intentionnellement constitués » et « l'activité qui permet de constituer ces documents » (Meyriat, 1981 : 148-149)<sup>15</sup>. Par cette réflexion, Meyriat propose une « généralisation » des sciences du document afin de pouvoir étudier « les documents par intention » et leur système de production et de distribution. Ce qui donnerait à la documentologie le sens de « *discours scientifiques sur les catégories de documents auxquelles n'est pas consacré un discours particulier ; son objet serait constitué par des documents qui ne relèvent ni de la bibliologie, ni de la filmologie* » (Meyriat, 1981 : 154- 155).

#### **4. Le document comme objet social, historique et anthropologique**

La tendance à explorer le document dans l'approche sociale regroupe des travaux de divers types visant à rendre plus intelligible la notion de document. L'article de Jean Meyriat (1978) sur l'approche sociale du document organisée autour du triptyque *objet* (support matériel), *information* (contenu de l'objet) et *communication* (processus de transmission du contenu de l'objet), montre qu'il existe un lien étroit entre information et communication dont l'interaction donne un sens au document (Meyriat, 1978). La réflexion de Meyriat est poursuivie par les auteurs du numéro spécial de la revue *Science de la société*<sup>16</sup> publiée en 2006 soutenant qu'il existe une « intrication essentielle » entre le document et le « social ». Posant un regard anthropologique sur l'objet document, ces chercheurs ont particulièrement exploré des possibilités d'investir l'objet document comme un construit social. Ils invitent à « *considérer le document écrit, du point de vue formel, non plus comme un objet unique mais comme un ensemble composite, associant plusieurs genres discursifs, plusieurs médias ou plusieurs supports* ». Ils précisent que cette réflexion empirique et conceptuelle nécessite trois entrées possibles : « une entrée théorique » centrée sur l'approche communicationnelle permettant d'approfondir des études bâtisseuses sur le document ; « une entrée par les pratiques sociales » interrogeant le document sous plusieurs aspects analytiques ; une « entrée historique » prônant le retour des auteurs vers la dimension patrimoniale du document (Courbières et Régimbeau, 2006 : 1-2)<sup>17</sup>. Cette dernière dimension questionne les rapports étroits qui lient le document avec le

---

<sup>14</sup> Selon la précision apportée par Jean Meyriat, la documentologie serait un « discours sur le document » et non pas sur la documentation. Cette précision donne au mot tout son sens scientifique, étant donné que le suffixe « logie » fait référence au discours scientifique sur un objet. On refusera donc, comme le pense Jean Meyriat, de « plier » la *documentologie* au « discours sur la documentation » si toutefois « l'on veut pouvoir disposer du mot pour le premier usage » c'est-à-dire le discours sur document (Meyriat, 1981 : 153).

<sup>15</sup> MEYRIAT Jean, 1981, op. cit.

<sup>16</sup> *Science de la société*, 2006, n°68

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.1-2



monument autour desquels se regroupent les chercheurs en Histoire et en SIC pour formaliser un regard pluriel sur le document.

En effet, le « processus d'hybridation » entre le document et le monument d'une part, et entre les formes de discours (textuels, iconographiques) et les espaces sociaux d'autre part, est de plus en plus étudié par des équipes de recherche intéressées à la médiation des savoirs telle que l'équipe MICS<sup>18</sup> dont l'un des premiers travaux porte sur des caractéristiques du « document monumentaire ». Dans ce travail, Patrick Fraysse et Gérard Regimbeau (2006) proposent la notion d'« objet monumentaire » pour désigner l'expression d'une croissance continue de la documentation et de la reproduction. Ils proposent également la « documentarisation »<sup>19</sup> du monument afin de pouvoir interroger le document dans deux approches distinctes : l'une insistant sur l'impossible détachement du document de sa « condition matérielle » et l'autre, rappelant l'existence par le passé du processus de transformation du monument en document.

L'ensemble de ces réflexions est poursuivi dans un ouvrage collectif publié en 2017<sup>20</sup> sous le titre *Le document : dialogue entre sciences de l'information et de la communication et Histoire* », dans lequel les auteurs emploient une approche synchronique pour penser les pratiques, les outils et les objets documentaires communs aux SIC et à l'histoire. Il est question de dégager de nouvelles perspectives de recherche sur le document comme objet de recherche pour les deux disciplines, d'autant plus que « *les sources, les champs, les méthodes ou encore les objets d'études constituent [...] quelques-uns des lieux de réflexion qui peuvent être communs aux deux disciplines intéressant tant l'histoire que le chercheur en SIC* » (Fraysse, et al, 2017 : 9). Viviane Couzinet mentionnait déjà dans les « Médiations hybrides » (2000) cette similarité de points de vue entre Histoire et SIC autour du document : « *en Histoire comme en Science de l'information et de la communication la matérialité du document ne se limite pas à un contenant, le papier, et à un contenu, de l'écrit ou des images. Tout ce qui permet de comprendre, de partager des connaissances, sur quelques supports que ce soit peut avoir une valeur documentaire* » (Couzinet, 2000 : 253).

Toutefois, comme le font remarquer les auteurs, il ne faut pas perdre de vue le fait que la dualité des contraintes entre la théorie et le terrain, les objets et les dispositifs, les processus et les interactions, ou entre les différentes disciplines à l'intérieur même du champ des Sciences de l'information et de la communication, constitue un défi majeur à relever pour que cette entrée historique du document puisse être reprise dans les travaux en information-documentation. Le document comme « medium », interroge le

---

<sup>18</sup> MICS (Médiation en information et communication spécialisées), équipe de recherche du laboratoire d'Études et de Recherches en Sciences sociales (LERASS) de l'Université de Toulouse 3 Paul Sabatier.

<sup>19</sup> La « documentarisation » signifie ériger en document matérielle » rappelant l'existence par le passé du processus de transformation du monument en document.

<sup>20</sup> FRAYSSE Patrick, BIDERAN Jessica, DERAMOND Julie (dir.), 2017. *Le document : dialogue entre sciences de l'information et de la communication et Histoire*. Toulouse : Cépuaduès, 194p.

statut de l'objet, ses relations avec la société, ainsi que ses valeurs identitaires qui en font un « vecteur de pouvoir » (Pédauque, 2006).

L'approche anthropologique et cognitive interroge le document comme un « objet immatériel » et un « signe », mais aussi comme un objet d'enseignement et de recherche comme le montre Viviane Couzinet dans une étude réalisée en 2015 sur « les herbiers » dans laquelle l'auteure est parvenue à la conception que les herbiers peuvent constituer des matériaux d'observation pour l'enseignement, la pédagogie et la recherche. Elle montre par exemple que le système de classification phylogénétique utilisé en botanique pourrait servir de modèle général pour classer les catégories de document. En effet, ces spécimens de plantes peuvent constituer des documents dès lors qu'ils permettent aux chercheurs d'avoir des informations sur des phénomènes scientifiques donnés. Les termes « documental filiation » (filiation documentaire) et « documental phylogeny » (Phylogénie documentaire) qui émergent dans son travail s'appuient sur le vocabulaire de classification des savoirs en biologie végétale.

### **Conclusion**

Parmi les objets étudiés en SIC, le document reste largement questionné par les chercheurs. Dans cette étude, nous nous sommes fixés pour objectif d'investir la notion de document dans le but de comprendre la dynamique des réflexions produites sur cette notion. Notre analyse nous a permis de constater que la notion a eu plusieurs assertions et interprétations de la part des auteurs. Elle est appréhendée dans ses dimensions matérielle, juridique, volumique et en tant que support d'écriture.

La notion de document a été également investie en tant qu'objet physique naturel (l'herbier et l'antilope par exemple) et même comme support écrit, muséologique et archéologiques. Dans ce sens, des objets ne faisant l'objet d'aucune intention documentaire au départ deviennent finalement des documents, d'où la théorie du « document par intention » et par « attribution » pour différencier les objets qui sont produits au départ pour servir de document de ceux qui sont produits dans un autre but mais qui deviennent objets documentaires grâce au sens que l'utilisateur leur accorde.

La notion de document a aussi fait l'objet de réflexion dans la littérature anglo-saxonne, notamment celle américaine où le document a connu une mutation profonde pour aboutir à un basculement rapide du mot « record » vers celui d'« information ».



## Références bibliographiques

- BRIET Suzanne, 1951. Qu'est-ce que la documentation ? Paris : éditions Documentaires. 44 p
- BUCKLAND Michel, 1991. Information as Thing. *Journal of the American Society for Information Science*, 42, 5, p.335.
- CAPURO Rafael, HJØRLAND Birger, 2003. The concept of information. *Annual Review of Information Science and Technology*, ed.B. Cronin, vol.37, p.343-411.
- COURBIERES Caroline, REGIMBEAU Gérard, 2006. Entrées pour le document : praxis, matières et formes sociales. *Sciences de la société*. N°68, p3-9.
- COUZINET Viviane (dir.) ,2001. Jean MEYRIAT théoricien et praticien de l'information documentation. Paris : ADBS, p.143-159.
- COUZINET Viviane, 2000. Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en sciences de l'information. Paris : éd. ADBS, 2000. 340p.
- COUZINET Viviane, 2014. Tendances de la recherche française en sciences de l'information documentation : médiations et documents. In de Carvalho Katia, Barreira Maria Isabel (coord.) *As transformações do documento no espaço-tempo do conhecimento*, III Colloquio Internacional da Rede MUSSI, Salvador (Brasil), 10-12 de novembro de 2014. Salvador: Universidade da Bahia, Instituto de Ciência informação, p.35-51.
- COUZINET Viviane, 2015. A Documentologic Approach of Herbarium: Documentary Anabiosis and Phylogenetic Classification. In *Proceedings from the Annual Meeting of the Document Academy: Vol. 2, Article*.
- COUZINET Viviane, 2017. Les documents cadastraux : regard de la science de l'information sur l'archive. In Fryasse Patrick, BIDERAN Jessica, DERAMOND Julie (dir.). *Le document : dialogue entre sciences de l'information et de la communication et Histoire*. Toulouse : Cépuaduès, p.19-36.
- ESCARPIT Robert, 1991. *L'information et la communication : théorie générale*. Bordeaux : Editions Librairie Hachette. 222p.
- ESTIVALS Robert (sd). *Les sciences de l'Écrit Encyclopédique internationale de Bibliologie*, Paris, Retz.
- ESTIVALS, Robert et al., 1993. *Les sciences de l'écrit*. Paris : éd. AIB. 432p.
- FAYET-SCRIBE Sylvie, 2012. Connaissez-vous Suzanne Briet ? In *bbf*, T.57, n°1, p.40-44.
- FONDIN Hubert, 2005. La Science de l'information sous le poids de l'histoire. *Les enjeux de l'information et de la communication*, vol.1, p.35-54 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/> (consulté le 10 mars 2018).
- FRAYSSE Patrick, 2013. Document et monument au musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, In *Culture et Musées*, n°21, p.67-87.

- FRAYSSE Patrick, BIDERAN Jessica, DERAMOND Julie (dir.), 2017. Le document : dialogue entre sciences de l'information et de la communication et Histoire. Toulouse : Cépuaduès, 194p.
- FRAYSSE Patrick, REGIMBEAU Gérard, 2006. Le patrimoine architectural entre monuments phares et documents monumentaires. 3ème colloque international du CIDEF (Centre international de documentation et d'échanges de la francophonie, Québec) -AFI (Agora francophonie internationale-Paris), Alexandrie (Egypte), Bibliothèque d'Alexandrie, 12-15 mars 2006. 10p.
- GORICHANAZ Tim, 2016. Document phenomenology: a framework for holistic analysis. *Journal of documentation*, vol.72, n°06, p.1114-1133.
- GRENERSEN Gier, 2016. *Journal of documentation*, vol.72, n°06, p.1181-1196.
- MEYRIAT Jean, 1978. De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie de l'analyse de document. In *Inforcom 78*, 1er congrès, Compiègne. Paris : SFSIC, vol.1, p.23-32 [Repris dans] Viviane Couzinet, 2000. Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation : textes réunis à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. ADBS, 2001.
- MEYRIAT Jean, 1981. Document, documentation, documentologie. Schéma et schématisation. [Repris dans]
- OTLET Paul, 1934. *Traité de documentation, le livre sur le livre, théorie et pratique*. Bruxelles : éd. Mondaneum.
- POINDRON Paul, 1963. L'Institut national des techniques de la documentation et la formation des documentalistes en France. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°8, p.313-325 [en ligne] URL : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-08-0313-001>.
- SALÜN Jean-Michel. Pourquoi le document importe ? *E-dossiers de l'audiovisuel*. [En ligne] URL : <http://www.ina-expert.com/> (Consulté le 5 mars 2018).